



ACADÉMIE
DE BESANÇON

Liberté
Égalité
Fraternité

Inspection Enseignement Technique Enseignement Général Information et orientation

Inspection Enseignement Technique Enseignement Général
Information et Orientation

ce.ien.eteg@ac-besancon.fr – 03 81 65 74 51

Bureau n° 165

Affaire suivie par :

Christèle Lenglet Mélot IEN Lettres

Tél : 06 12 58 11 52

Mél : christele.lenglet-melot@ac-besancon.fr

10 rue de la Convention
25030 Besançon cedex

Besançon, le 14 janvier 2022

Monsieur Laurent Bertrand
Inspecteur de l'éducation nationale
Doyen du collège des IEN ET EG IO

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement
des SEP et lycées professionnels
publics et privés sous contrat,
EREA, CFA et MFR

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement,
Chères et chers collègues,

L'arrêté du 20 octobre 2020, paru au B.O. n° 41 du 29 octobre 2020, précise que la réalisation du chef-d'œuvre permet une évaluation prise en compte pour l'obtention du diplôme. Le sujet du chef d'œuvre est choisi au regard de l'intégralité du périmètre de la spécialité du baccalauréat professionnel préparé. Son élaboration commence en classe de première.

Dans les établissements d'enseignement publics, les établissements d'enseignement privés sous contrat ou dans les CFA habilités à pratiquer le CCF, le chef d'œuvre est évalué selon deux modalités : **la moyenne des notes afférentes au chef d'œuvre**, consignées durant son élaboration, en classes de première et de terminale, **constitue 50 pour cent de la note globale** attribuée au chef d'œuvre, complétée à hauteur de **50 pour cent des points obtenus à l'oral de présentation**¹ de celui-ci. L'évaluation orale se tient **en fin de cursus**, à partir du mois de mai, dans l'établissement ou le centre de formation du candidat sous la responsabilité du chef d'établissement ou du directeur du centre de formation. Elle est conduite par deux enseignants, l'un de l'enseignement général et l'autre de l'enseignement professionnel. L'un des deux évaluateurs est un de ceux qui ont accompagné la réalisation du chef d'œuvre.

Pour accompagner les équipes dans l'évaluation de chacune de ces modalités qui permettront la délivrance de la note relative au chef d'œuvre, le collège des IEN ET EG vous propose des grilles d'évaluation. L'une, intitulée « BCP_GRILLE_ÉVALUATION_CONTROLE_CONTINU_CHEF D'ŒUVRE » vise à évaluer la démarche de réalisation tout au long du cursus ; la seconde, intitulée « BCP_GRILLE_ÉVALUATION_ORAL_CHEF D'ŒUVRE_CCF » ou « BCP_GRILLE_ÉVALUATION_ORAL_CHEF D'ŒUVRE_PONCTUEL »², a pour objectif d'évaluer la présentation orale de la démarche.

Chacune de ces grilles a pour ambition de positionner chacun des candidats au mieux et au plus près des compétences acquises, d'une part dans le cadre de la réalisation du chef d'œuvre, d'autre part dans celui de la

¹ Les élèves et apprentis des établissements d'enseignement privés hors contrat et des centres d'apprentis non habilités à pratiquer le contrôle en cours de formation sont intégralement évalués au cours de l'oral de présentation du chef-d'œuvre.

² Les deux grilles proposées – CCF et PONCTUEL – sont identiques. Seul le préambule change.

présentation orale. Aussi se déclinent-elles en deux formats dont un sous Excel qui permet une réelle évaluation par compétences, l'évaluateur ne s'intéressant alors qu'au degré de maîtrise atteint par le candidat, le calcul des points se faisant automatiquement.

Les deux situations d'évaluation requérant la présence d'évaluateurs multiples³, il nous a paru opportun d'accompagner ces grilles de « repères de progressivité ». Ces repères, « BCP_REPÈRES_PROGRESSIVITÉ_RÉALISATION_CHEF_D'ŒUVRE », « BCP_REPÈRES_PROGRESSIVITÉ_ORAL_CHEF_D'ŒUVRE » – permettront aux différents professeurs de s'accorder sur ce que revêt chaque degré de maîtrise pour chacun des items correspondants.

L'usage qu'en feront les professeurs au regard des évaluations qui seront menées avec les élèves – au cours et à la fin de cette année scolaire – pourraient conduire à faire évoluer ces repères. Aussi serions-nous très intéressés par les remarques, commentaires et autres suggestions que vous pourriez nous faire à ce propos⁴.

Quoi qu'il en soit, grilles et repères sont des outils qui doivent accompagner :

- 1. les travaux de réalisation du chef d'œuvre donnant ainsi les moyens aux élèves de connaître les attendus des évaluations afférentes et de s'y préparer⁵.**
- 2. La préparation de l'oral de présentation du chef d'œuvre.**

S'il convient de rappeler que cette épreuve orale se prépare, il n'est peut-être cependant pas inutile de préciser que l'oral de l'école, source de tout autant d'inégalités que l'écrit – tous les élèves ne sont pas égaux devant cet usage de la langue – ne doit pas être celui des interactions quotidiennes : c'est un oral qui doit servir à apprendre, à réfléchir, à penser, un « oral d'élaboration » qui met à distance les objets du monde et l'expérience. C'est moins une question de langue orale plus ou moins soutenue que d'usage de la langue.

C'est donc une prestation orale dans son ensemble qu'il faudra évaluer de la même manière qu'il faudra savoir valoriser tel élève qui aura pris le risque d'une véritable parole orale, même hésitante et difficile, plutôt que celui ou celle qui aura appris par cœur un texte préparé d'avance.

Ce qui signifie dès lors :

- que toutes les dimensions de l'oral doivent être prises en compte dans l'enseignement ;
- qu'admettre qu'enseigner l'oral, c'est enseigner une diversité de pratiques discursives ;
- qu'accepter que l'enseignement explicite de l'oral prenne la place d'autres activités.

Il s'agit donc de mettre en place les conditions d'un enseignement de l'oral intégré à chacune des disciplines où les discours oraux produits dans la classe accompagnent la progression des apprentissages liés au contenu de la discipline.

Aussi ces conditions permettront-elles de mieux saisir les enjeux d'un enseignement de l'oral pour ne pas se focaliser uniquement sur :

- les examens en oubliant tout ce qu'ils supposent en amont ;
- les aspects formels et techniques de l'oral ou les joutes oratoires en oubliant qu'il s'agit d'abord d'un exercice de la pensée.

Cet enseignement de l'oral doit alors se penser sur la durée du parcours de l'élève dans une collaboration entre les disciplines. Dans chacun des enseignements, qu'il soit général ou professionnel, la possibilité doit être donnée

³ Le chef-d'œuvre étant en effet pluridisciplinaire et mobilisant une approche transversale, au moins deux enseignants, professeur d'enseignement professionnel et professeur d'enseignement général, fixent conjointement la note retenue pour l'élaboration du chef d'œuvre au titre du livret.

⁴ Tous ces commentaires, remarques et suggestions sont à envoyer à : christele.lenglet-melot@ac-besancon.fr

⁵ Les professeurs et formateurs des établissements d'enseignement privés hors contrat et des centres d'apprentis non habilités à pratiquer le contrôle en cours de formation sont invités à utiliser ces grilles et repères pour les mêmes raisons.

aux élèves, et à tous les élèves, de prendre véritablement la parole.

Nota bene : à ces grilles et repères, sont joints deux autres fichiers excel – un pour le Bac pro et un pour le CAP – qui vous aideront à recenser l'ensemble des notes afférentes à l'évaluation du chef d'œuvre pour chacun de ces diplômés.

Pour rappel : pour la session 2022, la notation se fera sur deux bordereaux en Bac pro et un seul en CAP.

Le doyen des IEN ET EG IO,



Laurent Bertrand

P. J. : 10

- BCP_GRILLE_ÉVALUATION_CONTROLE CONTINU_CHEF D'OEUVRE.docx
- BCP_GRILLE_ÉVALUATION_CONTROLE CONTINU_CHEF D'OEUVRE.xlsx
- BCP_GRILLE_ÉVALUATION_ORAL_CHEF D'OEUVRE_CCF.docx
- BCP_GRILLE_ÉVALUATION_ORAL_CHEF D'OEUVRE_CCF.xlsx
- BCP_GRILLE_ÉVALUATION_ORAL_CHEF D'OEUVRE_PONCTUEL.docx
- BCP_GRILLE_ÉVALUATION_ORAL_CHEF D'OEUVRE_PONCTUEL.xlsx
- BCP_REPÈRES_PROGRESSIVITÉ_ORAL_CHEF_D'OEUVRE.docx
- BCP_REPÈRES_PROGRESSIVITÉ RÉALISATION_CHEF_D'OEUVRE.docx

- Notes_CDO-BAC PRO.xlsx
- Notes_CDO_CAP.xlsx